

GUIDE FINANCIER: en cas de maladie grave

Recevoir un diagnostic de maladie grave, ou de tout autre problème de santé soudain et important, est un choc émotionnel majeur.

De nombreuses idées et craintes vous traverseront l'esprit. Parfois, l'impact de la nouvelle rend difficile de retenir toutes les informations médicales que vous recevez ou même de penser clairement.

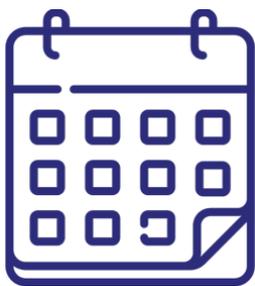
En même temps, de nombreuses questions financières se poseront rapidement, surtout si vous devez vous absenter du travail.

Ce guide fournit des informations pratiques pour vous aider à gérer les questions financières qui peuvent se poser si vous êtes confronté.e à une maladie grave ou à un accident.

Les sections :

1. Les premiers jours
2. La question du travail
3. Si vous prenez un congé de maladie
4. Aide à la préparation d'un budget
5. Médicaments sur ordonnance
6. Crédits d'impôt pour les frais médicaux
7. Aide financière
8. Retour au travail
9. Connaître vos droits





1. Les premiers jours

Vous aurez besoin de temps pour absorber l'impact de la nouvelle. Prenez ce temps. Parlez à vos proches. Mais, relativement vite, vous devrez vous organiser. N'ayez pas peur de demander l'aide d'un.e membre de votre famille ou d'un.e ami.e fiable.

Si une maladie spécifique vous a été diagnostiquée, il existe peut-être une association qui lui est consacrée et qui propose des informations financières ou d'autres informations pratiques ou un soutien. Informez-vous auprès de votre médecin et consultez la section « [Ressources](#) » de ce site.

S'ORGANISER

Vous aurez besoin d'un carnet et de dossiers pour toute l'information médicale et d'un carnet et de dossiers pour tous les documents financiers et administratifs. Gardez ces documents séparés. [Ils seront probablement nombreux.](#)



RASSEMBLER VOS PAPIERS

Tout comme il est recommandé de se faire accompagner par une personne proche aux rendez-vous médicaux pour écouter et prendre des notes, quelqu'un peut vous aider à vous occuper des questions administratives et financières.

Vous voudrez rassembler tous les documents importants relatifs à votre travail, à vos finances et à vos assurances afin de les avoir à portée de main pour les consulter à mesure que les questions se posent.

Parmi les documents importants liés au travail et aux finances, citons:

- Contrat de travail et politique sur les conditions de travail
- Copies de vos feuilles de temps
- Convention collective
- Police d'assurance collective
- Titre de propriété
- Contrat d'hypothèque
- Tous les relevés bancaires et d'investissement



Même si vous avez besoin temporairement de l'aide d'une autre personne pour des questions ou des transactions financières, il est important de garder le contrôle de la gestion financière. Vous devrez passer en revue vos relevés de compte et garder en votre possession toutes les cartes bancaires et les cartes de crédit ainsi que les mots de passe. L'exploitation financière peut se produire lorsque les personnes sont vulnérables. Voir la section sur les mesures de sécurité financière.

2. La question du travail

Vous devrez décider si vous devez vous absenter du travail et, si oui, pour quelle durée. Vous pouvez prendre ces décisions étape par étape. Il est généralement préférable de ne pas prendre de décisions drastiques à court terme.

Chaque personne aura des sentiments très différents quant à la possibilité de continuer à travailler ou non. Certaines personnes peuvent vouloir continuer à travailler et s'en tenir à autant de routines que possible. D'autres peuvent vouloir quitter leur travail immédiatement s'ils le peuvent. Certaines personnes n'auront pas le choix. Chaque personne a des besoins et des circonstances différents. Il n'y a pas de bonne façon de traverser cette période difficile. L'essentiel est de vous donner le temps de prendre ces décisions, si vous le pouvez, et de prendre la bonne décision pour vous-même.



Si vous avez besoin d'un congé immédiatement, que ce soit pour prendre des rendez-vous supplémentaires de quelque nature que ce soit (besoins médicaux, financiers, juridiques, familiaux) ou simplement pour digérer la nouvelle, demandez au médecin qui vous donne le diagnostic de remettre un certificat médical à votre employeur et obtenez-le avant de quitter ce rendez-vous.

INFORMER VOTRE EMPLOYEUR

Vous devrez parler à votre direction ou à votre employeur de la nécessité de prendre un congé de maladie.

Vous n'avez pas à divulguer de détails sur votre état de santé, surtout si vous ne le connaissez pas encore bien vous-même. Si vous devez subir une intervention chirurgicale, vous pouvez le dire et expliquer qu'il y aura une période de récupération, que tous les détails ne sont pas connus de votre médecin et que vous tiendrez l'employeur informé de l'évolution de votre plan de traitement.

Quelles que soient les particularités de votre situation, il est préférable de savoir ce que votre employeur offre en matière de congé de maladie au moyen de votre politique des conditions de travail ou de votre convention collective. Si vous n'êtes pas membre d'un syndicat et que votre lieu de travail n'a pas de politique spécifique, les dispositions concernant les congés de maladie de la Loi sur les normes du travail (LNT) ou du Code canadien du travail pour les travailleuses et travailleurs relevant de la juridiction fédérale vous garantissent une certaine protection. Lisez attentivement les dispositions pour savoir comment elles s'appliquent à votre cas.

Les dispositions concernant les congés de maladie de la Loi sur les normes du travail (LNT)

[Maladie ou accident non lié au travail | Commission des normes de l'équité de la santé et de la sécurité du travail - CNESST \(gouv.qc.ca\)](#)

Les dispositions concernant les congés de maladie du Code canadien du travail

[Types de congés offerts aux employés sous réglementation fédérale - Canada.ca](#)

Additionnez toutes vos vacances, les heures supplémentaires et tout autre temps qui vous est dû. Il est utile de le savoir. Selon les circonstances, vous pouvez utiliser ce temps en premier lieu lorsque vous avez besoin d'un congé, en fonction de ce qui est à votre disposition.

VOS FINANCES ET VOTRE TRAVAIL

Avez-vous un budget comprenant tous vos revenus et toutes vos dépenses?
Si ce n'est pas le cas, vous devrez peut-être en établir un rapidement.

Quelles sont vos sources de revenus de remplacement si vous prenez un congé de maladie?

- Prestations de maladie du programme d'assurance-emploi
[Prestations de maladie de l'assurance-emploi : Êtes-vous admissible - Canada.ca](#)
- Autres programmes gouvernementaux tels que les prestations d'invalidité du Régime de rentes du Québec ou l'aide sociale
<https://www.quebec.ca/finances-impots-et-taxes/rentes/prestations-invalidite-regime-de-rentes-du-quebec>

[Comment savoir si vous êtes admissible | Gouvernement du Québec \(quebec.ca\)](#)

- Assurance invalidité au moyen d'une assurance collective ou d'une police d'assurance privée
[Remplacement du revenu | Coûts de la maladie \(phil-lab.ca\)](#)
- Vos propres revenus d'épargne ou d'investissement
- D'autres fonds ou actifs desquels vous pouvez retirer des sommes ou emprunter?
- Une combinaison des éléments ci-dessus



QUESTIONS QUE VOUS DEVREZ EXAMINER



- Combien de temps dureront vos sources de remplacement de revenu?
- Vos prestations seraient-elles plus élevées si vous travailliez quelques mois de plus? Dans l'affirmative, voulez-vous en tenir compte?
- Pouvez-vous travailler à temps partiel et bénéficier d'une aide au revenu?
- Comment cela affectera-t-il vos projets de retraite?
- Avez-vous pris en considération toutes les dépenses supplémentaires probables que vous aurez à couvrir?
- Quelles dépenses pouvez-vous réduire?
- Quelles nouvelles dépenses devez-vous envisager?



AVANTAGES DU TRAVAIL

Il y a plusieurs avantages à continuer à travailler pendant votre maladie, si possible. Mais là encore, il s'agit d'un choix très personnel.

Parmi les avantages, on peut citer :

- Stabilité financière continue et accumulation des avantages
- Création ou maintien d'un coussin financier qui peut être utilisé si, à un moment donné, vous ne pouvez plus travailler
- Maintien d'une structure dans votre vie; le travail peut être une source de sens dans votre vie ou de liens sociaux

LE SOUTIEN DE VOTRE EMPLOYEUR

Si vous décidez de continuer à travailler, vous voudrez avoir une bonne conversation avec votre direction ou votre employeur sur la manière dont votre travail peut être affecté. Il peut être utile d'informer votre employeur de certains aspects fondamentaux de la maladie à laquelle vous faites face afin qu'il comprenne mieux votre état et que toute idée fausse puisse être clarifiée, mais vous n'avez pas l'obligation de le faire. C'est à vous de décider quelle information vous voulez partager.

Il se peut que vous ayez besoin d'une certaine souplesse ou d'autres aménagements pour continuer à travailler. Il est préférable de clarifier ces aménagements et de suggérer la manière dont ils pourraient être mis en place avant d'en avoir besoin. Les relations de travail avec vos collègues peuvent être facilitées si vous leur expliquez une partie de votre situation. Là encore, vous n'avez pas à leur dire quoi que ce soit si vous préférez ne pas le faire.

Il existe de bonnes sources d'information sur les questions à prendre en considération lorsque vous travaillez tout en étant confronté à une maladie grave.



3. Si vous prenez un congé de maladie

REPLACEMENT DU REVENU

Le remplacement du revenu sera probablement l'une de vos questions les plus importantes pendant cette période.

Consultez notre section sur le remplacement du revenu pour connaître les différents programmes, polices d'assurance et conseils qui peuvent s'appliquer à votre situation.

Dans tous les cas, lorsque vous faites une demande pour un programme public ou une assurance privée, vous pouvez être confronté à une période d'attente, des retards, des problèmes administratifs ou des refus. Il est important de savoir quel type d'épargne ou de crédit vous avez pour vous permettre de passer cette période initiale.

Il y aura des formulaires à remplir par vous et par votre médecin – demandez des formulaires dans la langue de votre choix. On vous demandera peut-être de fournir des résultats d'examen, des rapports de pathologie, des plans de traitement. Votre médecin spécialiste connaîtra ces formulaires et ces demandes, alors n'hésitez pas à demander ce dont vous avez besoin. Votre médecin a déjà vu ces formulaires.

Il peut être très utile d'obtenir des conseils auprès des groupes communautaires qui offrent un soutien pour les questions relatives aux programmes publics.

SI VOUS RENCONTREZ DES PROBLÈMES

Pour les questions d'assurance, rassemblez toute l'information concernant votre police. Si vous rencontrez des difficultés lors d'un remboursement ou si votre demande est rejetée, demandez des explications et l'aide de la compagnie. Si votre problème n'est pas résolu de manière satisfaisante, demandez à parler à quelqu'un de plus haut niveau. Tous les programmes et toutes les entreprises disposent d'une procédure d'appel pour traiter de tels problèmes. Obtenez le plus d'informations possible à chaque étape. Restez aussi calme que possible et continuez à faire valoir vos arguments.

Par ailleurs, l'Autorité des marchés financiers a le mandat d'encadrer les secteurs de l'assurance (assureurs, cabinets, représentants en assurance) et des valeurs mobilières (firmes et représentants), les coopératives de services financiers et les sociétés de fiducie, les courtiers hypothécaires et les agents d'évaluation du crédit. L'AMF propose un service de plainte en cas de problèmes importants ou de refus de votre demande par votre assureur. De plus, l'AMF vous accompagne dans votre démarche de plainte. [Consultez leur site ici.](#)

La persévérance, l'organisation et la possibilité de faire appel des décisions peuvent aider à renverser un refus initial.



4. Aide à la préparation du budget



Consultez notre section sur l'organisation financière pour trouver des ressources qui vous aideront à mettre de l'ordre dans votre budget.

COÛTS SUPPLÉMENTAIRES

Consultez notre section sur les frais supplémentaires pour avoir un aperçu des dépenses imprévues possibles.

Consultez également les associations et les fondations vouées à votre maladie particulière pour plus d'information sur les coûts éventuels liés aux traitements, aux appareils, aux médicaments, aux services et autres besoins spécifiques ainsi que sur les programmes de soutien financier possibles, les services offerts par les bénévoles et les organisations caritatives.

5. Médicaments sur ordonnance

Selon les problèmes de santé auxquels vous êtes confronté, les médicaments sur ordonnance peuvent être l'une des dépenses les plus coûteuses auxquelles vous ferez face, même si vous avez une assurance médicaments privée.

Au Québec, si une personne a accès à un régime privé d'assurance médicaments (généralement par le biais de son travail), elle doit y adhérer (si elle n'est pas couverte par une police d'assurance de la ou du conjoint) et couvrir son conjoint (si cette personne n'est pas couverte) et ses enfants. Sinon, elle est couverte par le régime public d'assurance médicaments de la [Régie d'assurance maladie du Québec \(RAMQ\)](#).

Que le régime soit public ou privé, en général, la personne assurée paie :

- une prime pour le régime (cotisation mensuelle ou annuelle)
- une franchise pour le premier achat chaque mois ou chaque année; bien que certains régimes privés n'aient pas de franchise
- une coassurance, où la personne assurée paie un pourcentage du médicament
- Tant pour le régime public que pour l'assurance privée, il existe une cotisation annuelle maximale ou un plafond. Une fois que le maximum a été atteint dans une année, l'assureur paie tous les médicaments couverts pour le reste de l'année.

De plus, le prix de tout médicament sur ordonnance comprend un « honoraire professionnel » pour le pharmacien. Dans le régime public, les honoraires sont fixes; dans les régimes privés, les honoraires sont variables. Ceci signifie que le pharmacien peut facturer un taux différent pour ses honoraires professionnels pour le même médicament en fonction de ce que permet la police d'assurance d'une personne. Ainsi, deux clients ayant le même médicament du même pharmacien peuvent payer des prix différents.

En fonction de votre revenu familial total, vous pouvez avoir droit au crédit d'impôt remboursable pour frais médicaux pour la part des médicaments sur ordonnance que vous payez.

Il est fortement recommandé de garder tous vos reçus pour vos médicaments, et ce, pour plusieurs années. Des erreurs et des montants payés peuvent être rectifiés quelques années après l'achat. C'est un domaine particulièrement complexe et peut être difficile à naviguer, surtout pour une personne malade. Mais des problèmes peuvent être réglés plus tard.

COMMENT NAVIGUER DANS TOUT CELA?

Parlez à votre médecin si le prix des médicaments vous pose un problème et demandez s'il existe des génériques. Votre médecin connaît peut-être une marque plus ancienne qui est tout aussi efficace.

Si un nouveau médicament est nécessaire, mais coûteux, votre médecin pourra peut-être vous aider en vous fournissant des échantillons gratuits.

Pour les nouveaux médicaments très coûteux qui ne sont pas couverts par votre assurance, vous pouvez faire appel aux compagnies pharmaceutiques pour voir la possibilité d'obtenir de l'aide afin d'accéder à ces médicaments. Renseignez-vous auprès de votre médecin pour savoir si cela est possible.

Recherchez la pharmacie dont les honoraires professionnels sont les plus bas.

La loi oblige les pharmaciens à fournir une facture détaillée. Cette facture comprend les renseignements suivants :

- **Coût du médicament :** Montant payé par le pharmacien pour obtenir le médicament qu'il vous vend. C'est le même d'une pharmacie à l'autre.
- **Marge bénéficiaire du grossiste :** Montant correspondant au pourcentage que le grossiste peut ajouter au prix de vente du médicament qu'il a acheté du fabricant.
- **Honoraires du pharmacien :** Rémunération du pharmacien pour couvrir ses services professionnels. Dans le régime public, ces honoraires sont fixes, puisqu'ils sont déterminés par une entente. Toutefois, ils peuvent varier pour les personnes assurées par un régime privé.
- **Excédent non assuré, s'il y a lieu :** Montant représentant la différence entre le coût d'un médicament et le montant maximum couvert par le régime public. Par exemple, vous pouvez payer un excédent si vous choisissez un médicament d'origine plutôt que le générique, moins cher, qui se trouve sur la liste des médicaments couverts. L'excédent n'est pas calculé dans la contribution mensuelle maximale.
- **Montant de l'ordonnance :** Somme du coût du médicament, des honoraires du pharmacien, de la marge bénéficiaire du grossiste et de l'excédent, s'il y a lieu.
- **Contribution de la personne assurée :** Votre contribution au paiement du médicament, si le pharmacien détient cette information. Elle comprend le montant de la franchise et le montant de la coassurance.
- **Montant payé par l'assureur :** Montant payé par la RAMQ, par une assurance collective ou par un régime d'avantages sociaux, si le pharmacien détient cette information.
- **Montant total de la contribution maximale :** Montant des contributions payées à ce jour et montant restant à payer avant d'atteindre votre contribution maximale, si le pharmacien détient cette information.
- **Montant total que vous devez payer :** Habituellement, somme de la franchise, de la coassurance et de l'excédent non assuré.
- **Numéro de référence :** Numéro attribué par la RAMQ, par une assurance collective ou par un régime d'avantages sociaux.

Les honoraires demandés par le pharmacien peuvent varier grandement d'un pharmacien à l'autre. Les honoraires peuvent être considérables.

Si vous devez prendre régulièrement certains médicaments, demandez à votre pharmacien une provision de trois mois. Vous pourrez ainsi éviter les franchises mensuelles supplémentaires et les frais professionnels.

Il existe également au Québec des pharmacies en ligne fiables qui se consacrent à offrir des honoraires professionnels très bas, à favoriser les marques génériques et à fournir des services de livraison par la poste efficaces. Certaines proposent un devis pour un mois d'un médicament spécifique sur leur site web. Les économies réalisées peuvent être très importantes.

Il est fortement recommandé de conserver tous les reçus de vos médicaments pendant six ans (la même durée que pour les dossiers fiscaux). Les erreurs et les montants payés peuvent être rectifiés après l'achat, mais il est important de documenter la date d'achat, la date des demandes de remboursement et les démarches que vous avez entreprises auprès de votre assureur ainsi que toute la correspondance. Ce domaine est complexe et il peut être difficile de s'y retrouver, mais la persévérance et l'aide de services tels que l'AMF ou une ACEF peuvent vous aider à obtenir le remboursement auquel vous avez droit.

Les médicaments sur ordonnance, en particulier les nouveaux médicaments brevetés, sont très chers au Canada. Leur coût peut atteindre plusieurs milliers de dollars par an. Il est donc important que vous demandiez le remboursement de tout ce à quoi vous avez droit.

6. Crédits d'impôt pour frais médicaux

Bien que les soins de santé au Canada soient financés par l'État, de nombreux frais médicaux sont à la charge des patients, outre les médicaments sur ordonnance, en particulier en cas de maladie ou d'accident grave. Bon nombre de ces dépenses, y compris votre coassurance pour les médicaments sur ordonnance, sont déductibles du revenu imposable si vous les avez payées de votre poche et si elles n'ont pas été remboursées par une assurance privée. Conservez vos reçus et consultez la liste des frais de santé déductibles de l'Agence du revenu du Canada et les conditions du crédit d'impôt remboursable pour frais médicaux de Revenu Québec.

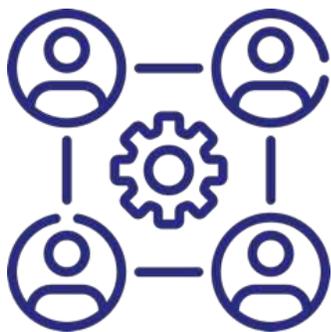


[Agence du revenu du Canada : Frais médicaux admissibles que vous pouvez demander dans votre déclaration de revenus \(lignes 33099 et 33199\)](#)

[Crédit d'impôt remboursable pour frais médicaux du Québec \(ligne 462\)](#)

[Les personnes à faibles revenus peuvent avoir droit au supplément remboursable pour frais médicaux.](#)

7. Aide financière



Des groupes communautaires, des associations de patients et certaines fondations offrent un soutien financier aux personnes confrontées à une maladie grave et dans le besoin. Pour savoir où obtenir un soutien financier, vous devez vous renseigner. Une travailleuse sociale de votre hôpital ou de votre CLSC est le meilleur endroit pour commencer. Vous pouvez également vous adresser aux groupes communautaires de votre région et appeler des associations de patients et des fondations pour obtenir des informations. Encore une fois, la persévérance sera récompensée. Dans certains cas, il faut déposer une demande d'aide financière. Dans d'autres cas, des groupes peuvent proposer des cartes prépayées pour les épicerie ou les pharmacies. L'aide financière peut prendre de nombreuses formes.

Voir la section, Information sur le soutien financier des associations liées à une maladie.



GROUPES COMMUNAUTAIRES OFFRANT UN SOUTIEN

Au Québec, le grand secteur de groupes communautaires offre des services pour répondre à une gamme de besoins des personnes qui peuvent traverser des périodes difficiles. Il s'agit notamment de services de repas ou d'épicerie, de transport bénévole, de résidences pour les familles de personnes hospitalisées, et bien d'autres choses encore. Il existe un très large éventail de groupes offrant un soutien. Les sites web des municipalités contiennent souvent des listes de ressources locales. De plus, il peut y avoir des groupes associés à certaines maladies comme le cancer, le diabète ou d'autres maladies qui auront des informations sur les groupes et autres ressources.

[Voir la section sur les ressources.](#)

L'AIDE DE LA FAMILLE, DES AMIS ET DES VOISINS

Les gens ont des réactions très différentes face aux offres d'aide de leur entourage. Lorsqu'on parle à des personnes qui ont été atteintes de maladies graves, un conseil qui revient souvent est d'accepter les offres d'aide, qu'il s'agisse de repas, de transport, de gardiennage, de nettoyage ou de toute autre chose. Vous devez vous concentrer sur vous. Et si d'autres personnes sont prêtes à vous aider, pensez à accepter leur offre.

Les personnes qui ont traversé des moments difficiles sur le plan financier en raison d'une maladie disent qu'il ne faut pas avoir peur de dire à leur famille et à leurs amis que vous êtes en difficulté. Les gens veulent vraiment aider, mais ne peuvent pas le faire s'ils ne connaissent pas vos besoins. Même une aide de 20 dollars pour une course en taxi peut être un soulagement, et une personne qui en a les moyens peut offrir davantage. Prenez-le. Ils seront heureux de vous aider. Une personne a conservé sur son réfrigérateur une liste des services pour lesquels elle avait besoin d'aide et, lorsque les gens lui demandaient ce qu'ils pouvaient faire, elle leur demandait de choisir comment et quand ils allaient aider. C'est une bonne idée, car il peut être difficile de nommer ses besoins sur place lorsque quelqu'un propose son aide.



8. Retour au travail

Le retour au travail peut être un processus compliqué. De nombreuses maladies ou un accident grave peuvent créer des effets secondaires qui peuvent prendre des mois à disparaître. La force physique, la coordination, la douleur physique, les maux de tête, les niveaux d'énergie, la capacité mentale, la mémoire, la concentration et la capacité à gérer le stress peuvent être affectés.

Le retour au travail est un processus qui se prépare. Prenez quelques semaines pour organiser vos journées comme si vous travailliez. Intégrez des activités qui imitent votre travail. Vous voudrez peut-être assister à une réunion de travail avant la date prévue pour votre retour afin de rattraper le retard pris dans les projets en cours et avec le personnel.

Lisez les conseils concernant votre problème de santé particulier et votre retour au travail et commencez à planifier ce que vous pouvez faire pour atténuer les difficultés potentielles auxquelles vous pourriez être confronté.

SI VOUS LE POUVEZ, ENVISAGEZ UN RETOUR PROGRESSIF AU TRAVAIL

Il faudra probablement du temps pour revenir aux niveaux précédents de capacités mentales et physiques. Ne soyez pas dur avec vous-même et envisagez un retour progressif au travail si possible.

Discutez de votre situation avec votre employeur, y compris des aménagements possibles. Il est dans votre intérêt à tous deux de vous assurer que vous disposez des conditions nécessaires pour réussir votre réintégration professionnelle.

Différentes maladies entraînent différents problèmes. Trouvez des mécanismes d'adaptation par l'intermédiaire de votre association de patients. Vous devriez réfléchir à l'avance à la quantité de renseignements que vous souhaitez partager avec les autres membres du personnel. Vous pouvez vouloir expliquer certains de vos défis à vos collègues afin qu'ils les comprennent mieux, ou vous pouvez ne pas vouloir en révéler beaucoup. Vous pourriez préparer des réponses aux questions que les gens pourraient vous poser.

9. Connaître vos droits

Même si vous avez dû vous absenter pendant plusieurs mois ou plus, vous avez certains droits dès votre retour au travail. Vous avez le droit de ne pas subir de discrimination en raison de votre maladie. Vous avez les droits définis dans la législation sur l'emploi et le travail qui s'applique à votre lieu de travail.

Vous devez également vous familiariser avec vos droits tels qu'ils sont définis dans la politique relative aux conditions de travail de votre lieu de travail ou dans votre convention collective. Si votre lieu de travail n'a ni l'un ni l'autre, vous pouvez contacter un groupe communautaire qui défend les droits des travailleuses et des travailleurs non syndiqués afin de bien comprendre votre situation.

